



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école de Richelieu du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 15 juin 2021, à 19 h**, via la plateforme TEAMS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Madame Marie-Pier Charette - présidente du CÉ
- Madame Sylvie Brodeur, enseignante
- Madame Cynthia Hethrington – enseignante
- Madame Dania Beauchemin – enseignante
- Madame Érika Bertrand – enseignante
- Madame Marie-Claude Bérubé – enseignante (absente)
- Madame Maryse Cognac – service de garde
- Madame Josiane Moisan – parent (remplacera Mme Isabelle Bisson comme secrétaire)
- S'est jointe à la fin de la rencontre, Madame Geneviève Maude Cloutier – parent
- Madame Vicky Potvin – parent (en remplacement de Christine Landry, parent)
- Madame Marie-Ève Pagé-Dansereau - parent
- Madame Jacinthe Brosseau - parent
- Madame Isabelle Bisson – représentante de la communauté (absente)
- Monsieur Éric Desautels – représentant de la communauté
- Madame Christine Derome – directrice d'école

INVITÉ(S) : Aucun public.

1. **Présence et ouverture de la séance**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; Madame Derome vérifie le quorum et la séance est déclarée valablement constituée.

Madame Charette, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ, aux invités ainsi qu'aux personnes du public et ouvre la réunion à 19h17.

2. **Ordre du jour**

[Résolution 2021-06-15-CÉ-45](#)

Il est proposé par Madame Vicky Potvin :

D'adopter l'ordre du jour en n'ajoutant aucun point dans le Varia.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



3. Procès-verbal – CÉ du 11 mai 2021

[Résolution 2021-06-15-CÉ-46](#)

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 11 mai 2021 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par Madame Maryse Cognac :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 11 mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 11 mai 2021

4.1 Travaux d'été

Confirmation des travaux qui seront effectués cet été. Réfection du plancher du gymnase, du plancher du corridor du gymnase et du plancher du corridor entre la classe de Mme Brodeur et le local du service de garde, ainsi que la dalle de béton de l'entrée principale à Curé-Martel. Le contrat de changer les fenêtres des deux édifices a été attribué, mais sera effectué l'année prochaine en raison du manque de matériaux. Aucun projet n'est prévu à St-Joseph durant l'été 2021.

4.2 Occupation des locaux par les camps

Le camp de jour de la Ville utilisera les locaux de l'édifice Curé-Martel et le camp de jour du CIER utilisera les locaux de l'édifice St-Joseph. Le tout est coordonné avec les travaux prévus à Curé-Martel.

5. Période de questions du public

Aucune question.

6. Approbation des balises de frais chargés aux parents

6.1 Information : organisation scolaire 2021-2022

Les groupes prévus pour l'année scolaire 2021-2022 sont :

- Trois groupes de la maternelle
- Trois groupes de première année
- Deux groupes de deuxième année
- Deux groupes de troisième année
- Un groupe de quatrième année
- Un groupe multiniveaux de troisième et quatrième année
- Deux groupes de cinquième année
- Deux groupes de sixième année

6.2 Approbation des listes d'effets scolaires et frais à la rentrée

[Résolution 2021-06-15-CÉ-47](#)

Présentation des listes des effets scolaires, cahiers d'exercices et effets scolaires pour la rentrée prochaine selon les niveaux. Les listes respectent les balises approuvées à la dernière séance du conseil d'établissement. Certaines modifications sont encore à venir et des montants, tels que l'agenda, demeurent à confirmer. Pour la plupart, les listes restent très semblables. Pour la classe jumelée, il y a quelques changements au niveau des cahiers d'exercices afin que l'enfant ne se retrouve pas l'année suivante à revoir une matière qu'il a déjà entendue. Il est spécifié qu'au niveau des classes TSA, les cahiers d'exercices seront demandés de façon individuelle à chaque élève selon ses besoins, car les élèves ne sont pas tous rendus au même niveau dans une même classe.

Il est proposé par Madame Marie-Ève Pagé-Dansereau :

Que soient approuvés les listes d'effets scolaires et les frais à la rentrée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7. Adoption du budget initial 2021-2022

7.1 Capsules de formation, écoute de deux capsules en ligne :
<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

7.2 Présentation et adoption du budget

[Résolution 2021-06-15-CÉ-48](#)

Présentation du budget initial par Mme Derome et des démarches pour orienter les décisions. Plusieurs mesures sont prévues pour l'aide aux élèves telles que l'ajout de TES, l'ajout de périodes d'orthopédagogie et d'orthophonie, le retrait du service de psychoéducation, l'augmentation de francisation, l'augmentation du financement au projet *L'enfant s'éveille, s'émerveille* et le montant prévu à la libération du personnel. Une question est posée par Mme Marie-Pier Charette concernant le choix des montants alloués pour chaque dépense. Mme Derome explique que c'est en se basant sur les dépenses des années précédentes et des projets pour l'année suivante que les sommes allouées sont estimées ou en calculant le salaire moyen des employés.

- Considérant l'article 96.24 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le directeur de l'école prépare le budget annuel de l'école le soumet au Conseil d'établissement pour adoption;
- Considérant l'article 95 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école, et le soumet à l'approbation du Centre de services scolaire;
- Considérant l'article 96.24 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;
- Considérant que selon la politique de répartition des ressources financières du Centre de services scolaire et ses procédures, des ajustements peuvent occasionner des modifications au niveau des allocations octroyées par celle-ci durant l'année financière;
- Considérant l'article 66 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement;
- Considérant que l'adoption de ce budget est conditionnelle à l'adoption du budget du Centre de services scolaire;

Il est proposé par Madame Vicky Potvin :

Que le budget annuel de fonctionnement et d'investissement de l'établissement et le budget annuel du Conseil d'établissement totalisant 409 992\$, soient adoptés et transmis au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour son approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Points d'information

8.1 Suivi Covid-19

8.1.1 Assouplissements des mesures sanitaires

Tout le monde est heureux des assouplissements annoncés, soit au niveau du port du masque pour les élèves et de la protection oculaire pour le personnel.

8.1.2 Vaccin

Une journée de vaccination est prévue le 18 juin 2021 pour une vingtaine d'élèves de la 6^e année qui ont 12 ans. Cela se déroulera au centre de vaccination de Saint-Jean-sur-Richelieu.

8.2 Canicule

Mention à l'équipe du personnel qui a démontré une super mobilisation pour s'assurer du bien-être de tous les élèves. Plusieurs idées ont vite été mises en place, telles que de donner des cours à l'extérieur, offrir du yoga extérieur, des friandises glacées, de la crème glacée, le report des examens, etc. Chapeau à l'équipe-école!



- 8.3** Calendrier scolaire 2021-2022
Vu le changement du nombre d'étapes qui est passé à deux plutôt qu'à trois, il avait été pensé que des modifications pouvaient être apportées au calendrier scolaire. Finalement, tout semblait déjà bien. La version finale sera retournée sous peu. Il y aura deux bulletins et deux communications.
- 8.4** Mise à jour – utilisation des mesures « Sortie culturelle » et « École inspirante »
Explications des dépenses effectuées par groupe-classe et achats du matériel pédagogique et des trousseaux d'apprentissages pour les élèves avec les sommes restantes.
- 8.5** Initiative « École de rêve » et changements apportés au système d'encadrement, code de vie et plan de lutte
Formations par M. François Massé dans le cadre du projet CAR offerte à cinq membres du personnel qui aidera à mieux connaître qui on est comme école, quelles sont nos valeurs afin que le cadre soit le même pour tous. Le but final est d'arrimer les interventions et garantir un curriculum fiable. Un projet qui influencera les années à venir et qui permettra d'aider nos élèves à mieux réussir sans en faire trop et trop vite. Il y aura aussi, l'année prochaine, un cahier de cibles comportementales qui sera remis aux élèves et avec lequel la modalisation des bons comportements pourra y être présentée clairement aux élèves.
- 8.6** Activités de fin d'année
Plusieurs activités à venir dans les prochains jours telles que pique-niques, sorties au parc, jeux d'eau, visite des pompiers avec l'arrosoir, crème glacée, kermesse, possibilité d'envolées de papillons, etc. Chaque titulaire prévoit son horaire d'activités de façon à respecter les bulles-classes.
- 8.7** Concession alimentaire
L'École de Richelieu a reçu seulement un soumissionnaire qui est *Le Lunch*, soit le même que nous avons déjà, alors nous poursuivrons avec eux. Il y aura une augmentation au cours des prochaines années. La durée du contrat est de trois ans.
- 9. Informations du Comité de parents**
Marie-Pier Charette a assisté à la dernière réunion de ce comité. C'était surtout une rencontre concernant les bilans et les suivis de l'année, un résumé de l'année. Aucune information spécifique et pertinente à transmettre au conseil.
- 10. CIER**
Informations sur les camps de jour à venir. Les moniteurs semblent très enthousiastes. L'équipe est motivée. Pour la plupart des animateurs, ce sont des gens qui connaissent le CIER depuis la maternelle et qui sont heureux et motivés de maintenant y travailler. À la suite de la subvention reçue qui a permis l'engagement des moniteurs, le CIER doit offrir du mentorat aux animateurs, un projet fort intéressant qui permettra aux différents membres d'être jumelés avec les moniteurs pour partager leurs expériences, leur vie professionnelle.

5

11. **OPP**

11.1 Fête des finissants

Résumé des deux journées prévues pour souligner la fin du primaire des élèves de la sixième année. Une belle fête est à venir! Un budget de 1000\$ avait été alloué, mais nous avons reçu plusieurs dons et commandites.

12. **Correspondance**

[Résolution 2021-06-15-CÉ-49](#)

Discussion de la campagne Tire-relire. Tous s'entendent pour dire que cette demande d'aide ne semble plus d'actualité et que nous ne nous engagerons pas dans ce projet.

Il est proposé par Madame Marie-Pier Charette :

Que les publicités de campagne de financement de Tire-lire à l'Halloween, peu importe la compagnie qui en fait la demande, ne soient plus discutées, ni distribuées aux élèves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. **Varia**

Aucun.

14. **Levée de la séance**

[Résolution 2021-06-15-CÉ-50](#)

Il est proposé par Madame Marie-Pier Charette :

Que la séance soit levée à 21h28. La prochaine rencontre aura lieu le 26 août 2021, à 18h, pour l'AGA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Pier Charette
Présidente du CÉ

Christine Derome
Directrice